

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formation
pour le prochain contrat 2018-2022

Arts, langues, lettres

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 21/12/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Rapport réalisé en 2017

sur la base d'un dossier déposé en septembre 2017

Présentation du champ

Le projet de champ *Arts, Langues, Lettres* (ALL) fédère trois composantes (faculté des langues, faculté des lettres, faculté des arts) qui représentent un total de 6 100 étudiants, soit environ 14 % des effectifs de l'université. Il recouvre le périmètre du *collegium* éponyme (ALL). Son offre est constituée de 7 licences (dont la licence *Humanités commune* avec le champ *Sciences humaines et sociales*) et de 11 masters (dont un master Erasmus Mundus *Cultures littéraires européennes*). A ces formations menant à des diplômes nationaux, il faut ajouter, d'une part, la délivrance du DUMI (diplôme universitaire de musicien intervenant) et, d'autre part, une offre importante en LanSAD (langues pour spécialistes d'autres disciplines) orientée vers les autres champs.

La nouvelle nomenclature des formations du champ ALL, conforme aux textes officiels, est très lisible. On observe l'abandon du master *Arts appliqués* et l'apparition d'un master *Didactique des langues* provenant d'un éclatement du master *Education formation communication* (hors champ ALL).

Le périmètre du champ est en adéquation avec les dominantes disciplinaires. Huit équipes d'accueil viennent en adossement des formations, leur périmètre est cohérent.

L'offre de formation du champ est particulièrement adaptée à l'environnement régional, riche d'institutions culturelles et d'établissements d'enseignement supérieur dans le domaine de la culture, d'institutions européennes et d'une activité internationale demandeuse de compétences linguistiques et interculturelles.

Avis sur la cohérence du champ

Le projet de champ ALL réunit deux champs proposés dans le cadre du bilan d'autoévaluation (le champ *Arts* et le champ *Lettres et langues*), suivant en cela un mouvement amorcé antérieurement par nombre de collaborations effectives : entre formations des champs initiaux (master *Métiers de l'édition*, master Erasmus Mundus), mais aussi dans des projets de type Artlingo qui croisent les disciplines artistiques, linguistiques et littéraires, ou encore dans des activités de recherche, notamment des colloques transversaux tels que conçus récemment. Deux points forts se détachent : la présence de presque toutes les disciplines artistiques et le grand nombre de langues enseignées, dont des langues rares. La structuration du champ dépasse également les frontières du monde académique, ce qui en garantit en partie la vitalité et l'efficacité sociale.

La cohérence du nouveau champ ALL est donc plutôt favorable. Elle permet une meilleure lisibilité de l'offre de formation au sein de l'Université et sur le site. Cependant, il est à noter que, si l'intention d'un rapprochement structurel entre les trois facultés concernées est affirmée, le dossier n'indique pas de façon explicite la manière dont l'établissement compte rendre effective cette nouvelle transversalité. Le projet du nouveau champ ALL a choisi de construire son discours en adoptant la perspective de l'une puis de l'autre des facultés qui le composent (essentiellement celles de langues et d'arts) et se concentre peu sur les projets concrets permettant un réel rapprochement. Malgré tout, on perçoit une volonté de créer les conditions favorables à un rapprochement progressif des deux champs antérieurs désormais réunis. Ainsi, l'apport (inter)culturel des langues viendra éclairer de façon efficace les enseignements et la recherche en arts, et inversement.

Au-delà, on perçoit également la volonté de décloisonnement en vue de mieux articuler des enseignements dispensés par des enseignants de plusieurs facultés. Le projet OCTANT, outil numérique à vocation pédagogique et de recherche, porté par la faculté des langues, constitue une intéressante plateforme transdisciplinaire que pourront tout aussi bien alimenter tant la faculté des arts que celle des lettres.

Dans l'ensemble, un effort a été fourni pour renforcer la place de la professionnalisation des étudiants. La création d'un poste d'ingénieur d'étude pour coordonner les dispositifs des langues pourrait toutefois s'ouvrir aux

autres cursus du champ. Il en va de même pour le souci d'articuler le secondaire et le supérieur, le renforcement du dispositif PPP (projet personnel et professionnel), la réalisation des enquêtes d'insertion, pour la modélisation des compétences, pour la politique d'incitation aux stages volontaires, pour la structuration plus efficiente des relations internationales dans les formations de langues et de lettres, autant de mesures nécessaires qui favoriseront la réussite étudiante, qui pourraient cependant être étendues au champ dans son entier. On remarque une position réticente assumée vis-à-vis du renforcement de la mobilité internationale.

De son côté, le projet des formations en arts confirme son intention de maintenir ses liens avec les institutions et établissements culturels ainsi que sa volonté de mieux articuler théorie et pratique, en particulier grâce à une ouverture plus accrue vers les lettres et les langues. Il est regrettable que le dossier n'ait pas davantage décrit les modalités pratiques de cette ouverture.

En l'état, le projet du champ répond en partie aux recommandations formulées à l'occasion du rapport bilan d'autoévaluation des deux champs qui le constituent.

Il était déjà recommandé au champ *Lettres et langues* de structurer davantage sa transversalité : si des pistes sont identifiées pour étendre cette transversalité au nouveau champ *ALL*, des actions concrètes sont attendues, impulsées par les institutions, afin de rendre effective la cohérence du champ. Concernant la plus forte articulation formation/recherche qui était préconisée, le nouveau champ *ALL* n'indique aucune réflexion particulière allant dans ce sens. Le renforcement de la professionnalisation, pointé comme nécessaire, fait l'objet d'une attention particulière et de propositions pertinentes. Pour autant, aucun projet de licence professionnelle n'apparaît dans la nouvelle offre de formation, alors que cela était annoncé dans le bilan d'autoévaluation. Le renforcement des outils numériques, pour sa part, a fait l'objet d'un effort particulier.

Concernant les recommandations ayant été adressées au champ *Arts*, on regrette que le projet ne soit pas davantage explicite quant à l'intensification des dispositifs de professionnalisation. En revanche, les propositions visant à améliorer l'usage des outils numériques et à accroître la présence de l'anglais dans les formations sont effectives et bienvenues. Enfin, l'absence de tout commentaire relatif à l'accès et à l'encadrement des formations en arts, et notamment de la licence en arts du spectacle, particulièrement problématique, ne manque pas de surprendre.

Avis sur le pilotage du champ et sur ses dispositifs opérationnels

En l'état, le projet du champ demeure évasif quant au modèle de pilotage envisagé. Aucune précision ne permet de se représenter la manière dont l'Université passera de deux champs à un seul, ni même si ce regroupement entend avoir un impact sur des éléments liés à la gouvernance et à la gestion administrative et financière.

Si des efforts – bienvenus – sont prévus dans plusieurs domaines (lisibilité de l'offre, suivi de l'acquisition des compétences, renforcement du numérique, etc.), d'autres sont encore attendus, notamment concernant les dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants, la mise en place des conseils de perfectionnement pour toutes les formations, l'amélioration du suivi de l'insertion professionnelle.

Dans l'ensemble, le projet n'indique pas de façon lisible en quoi la fusion des deux champs antérieurs représente une plus-value effective pour améliorer la formation des étudiants concernés. Un travail plus précis, plus technique, est attendu sur de nombreux points (voir supra). L'intention globale et les quelques initiatives récentes d'actions transversales sont toutefois de bon augure pour l'avenir.

Les formations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Arts	L	Université de Strasbourg	
Arts du spectacle	L	Université de Strasbourg	Concernant le manque de pratique constaté, la formation soutient sa volonté d'articuler théorie et pratique, sans davantage de précision. En revanche, la mise en place de stages en L2 et L3 est effective. Le traitement de la question du sureffectif est peu adapté (800 étudiants envisagés en 2016/2017 dans le bilan d'autoévaluation pour l'ensemble de la licence, le projet indique « en L1, entre 300 et 600 étudiants »). La faiblesse de l'encadrement pédagogique est très partiellement résolue par le recrutement d'un MCF en danse. Enfin, la liste des métiers visés a été revue à la marge, toutefois ceux-ci restent souvent inatteignables à ce niveau d'études. Cette formation ne devrait pas être reconduite en l'état.
Humanités	L	Université de Strasbourg	
Langues étrangères appliquées	L	Université de Strasbourg	
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	L	Université de Strasbourg	
Lettres	L	Université de Strasbourg	
Musicologie	L	Université de Strasbourg	
Arts de la scène et du spectacle vivant	M	Université de Strasbourg	
Arts plastiques	M	Université de Strasbourg	
Cinéma et audiovisuel	M	Université de Strasbourg	
Cultures littéraires européennes	M	Université de Strasbourg	

Design	M	Université de Strasbourg	
Didactique des langues	M	Université de Strasbourg	
Langues et sociétés	M	Université de Strasbourg	
Lettres	M	Université de Strasbourg	
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	M	Université de Strasbourg	
Musicologie	M	Université de Strasbourg	
Traduction et interprétation	M	Université de Strasbourg	

Observations de l'établissement

Champ de formations Arts, langues, Lettres

Observations relatives à l'avis du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Observations concernant le champ de formation globalement

Michel DENEKEN
Président

P. 3: "On remarque une position réticente assumée vis-à-vis du renforcement de la mobilité internationale".

Nous estimons que nos Facultés n'ont pas ce type de position comme le prouve le nombre d'étudiants étrangers que nous accueillons, plusieurs centaines par an pour les trois facultés. De plus, un gros travail est en cours pour accroître la mobilité de nos étudiants, en particulier ceux de la Faculté des langues.

P. 3: "Il était déjà recommandé au champ Lettres et langues de structurer davantage sa transversalité : si des pistes sont identifiées pour étendre cette transversalité au nouveau champ ALL, des actions concrètes sont attendues, impulsées par les institutions, afin de rendre effective la cohérence du champ."

Nous pouvons à ce propos citer un exemple d'action concrète : l'intégration de cours de la Faculté des langues comme modules externes fléchés en UE 5 de la licence mention Lettres, parcours Sciences du langage. Un document que nous pouvons faire parvenir en l'état actuel au HCERES s'il le souhaite est en cours de finalisation.

L'équipe pédagogique du Département des Arts du spectacle a pris acte de l'avis et des recommandations de l'HCÉRES et propose une offre de formation 2018-22 qui y répond sur ces trois points :

Observations sur la licence Arts du spectacle

1. Une pratique artistique repensée

La pratique est renforcée du L1 S2 au L3 S6, avec plusieurs ateliers par semestre, pris en charge par des intervenants professionnels. Elle est étroitement articulée aux cours théoriques.

2. Un meilleur encadrement et suivi des étudiants en L1

L'équipe pédagogique a établi des capacités d'accueil pour pouvoir suivre au mieux les étudiants dans cette filière attractive : le nombre est porté à 410 en L1 Arts du spectacle (théâtre, danse, cinéma).

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr

3. Une professionnalisation des étudiants réaffirmée

La licence Arts du spectacle renforce ses liens avec les autres champs disciplinaires, et avec les institutions culturelles de la région Grand-Est, tels le Conservatoire de Colmar ou le pôle musique et danse (ESAL) dans le double cursus danse qui permet l'obtention du D. E. (diplôme professionnel).

Strasbourg, le 06/12/2017



Michel DENEKEN